



**ADOPTION DU RÈGLEMENT PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD**

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

PRENEZ AVIS QUE :

L'adoption du règlement numéro 06-2018 portant sur la gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud a franchi les étapes suivantes :

| | |
|-------------------------------------|----------------|
| Avis de motion : | 14 août 2018 |
| Adoption du règlement | 2 octobre 2018 |
| Avis public d'adoption du règlement | 3 octobre 2018 |

Toute personne intéressée peut en obtenir une copie en s'adressant au bureau municipal, au 165, rang Michaudville, à Saint-Barnabé-Sud.

Donné à Saint-Barnabé-Sud, ce 3 octobre 2018.

Sylvie Gosselin, MBA - DMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sylvie Gosselin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, par affichage, le 3 octobre 2018.

En foi de quoi, je délivre ce certificat ce 3 octobre 2018.

Sylvie Gosselin, MBA – DMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière